

La Ville de Saint-Denis recrute



Apprenti.e Chargé.e du conseil municipal et des actes administratifs

Direction Administration Generale

Service du Conseil Municipal

- Contrat d'apprentissage
- Temps de travail : 35 heures
- Rémunération selon barème réglementaire
- Participation aux frais de transports
- Restauration collective

Finalités, missions et activités

Missions principales

- Apporter un soutien au service dans l'organisation des séances du Conseil Municipal
- Gérer les actes administratifs (les décisions du Maire)
- Etablir les registres et les arrêtés du Maire
- Piloter le projet d'administration numérique des assemblées dans le cadre du projet de commune nouvelle
- Archiver les délibérations, les arrêtés et les décisions

Profil recherché et compétences requises

Expérience

Vous êtes en 2^e année de droit ou vous préparez un diplôme en BAC+3 (BUT Carrières juridiques ou Licence administration publique) ou Master 1 droit public en gestion des collectivités locales

Compétences requises

Techniques (connaissances)

- Connaissance des institutions françaises, de l'organisation des collectivités territoriales et des fondements du droit public

Relationnelles / savoir-faire comportemental

- Aisance rédactionnelle et relationnelle
- Capacité à travailler en horaires flexibles (séances du Conseil Municipal)
- Capacité à organiser son travail et à respecter le détail
- Maîtrise des outils bureautiques
- Maîtrise de la syntaxe

La ville

Ville d'histoire avec l'incontournable basilique royale, Saint-Denis, 3^e commune d'Île-de-France (110 000 habitants), est un territoire en pleine transformation, fort d'un développement urbain exceptionnel qui s'affirme comme un pôle urbain équilibré, attractif et solidaire. Ville d'accueil des JOP 2024, elle se démarque par sa richesse culturelle unique, ses 130 nationalités représentées et une société civile dynamique.

A l'horizon 2025, la Ville de Saint-Denis et la Ville de Pierrefitte-sur-Seine vont créer une Commune Nouvelle, devenant ainsi la 2^{ème} plus grande ville d'Île-de-France après Paris.

Venez marquer Saint-Denis de votre empreinte !

Pour candidater :

- sur ville-saint-denis.fr (offres d'emploi)
- par courrier : M. le Maire - Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 Saint-Denis cedex
- par mail : apprentissage@ville-saint-denis.fr